

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 15
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le mardi 12 mars à 16h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 4 mars 2019, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Patrick HUSTACHE, Marc PARISSET

ABSENTS :

Édouard BOS, Michel JORCIN

POUVOIRS :

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Demandes d'adhésion 2019

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal les demandes d'adhésion reçues.

Organisme	Montant
Association des maires de l'Isère (AMI)	179,92 €
Fédération des alpages de l'Isère (FAI)	350,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
et à l'unanimité,
décide d'adhérer aux organismes tels que présentés dans le tableau ci-dessus,
et charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Stéphane GIRARD